

Bulletin numéro 19 – Mardi 01 mars 2022

LE LIEN

Saison 2021/2022



Infos et Courriers
• page 2

Commission Interdépartementale
• page 3

Gestion des Championnats
• page 6

Arbitres
• page 8

Commission de Discipline
• page 8

Comité FSGT 93
165 rue de Paris - 93000 BOBIGNY



www.fsgt93.fr
Contact : 01 48 31 12 59 - accueil@fsgt93.fr

COMMISSION DE FOOTBALL COMITE 93

Présents : Marc HALLIDAY – Jean Paul HATTERER – Yannick LAINE

Excusés : Fred SAFRAOUI

1. Infos et Courriers

PV du mardi 01 mars 2022

- Bulletins reçus :
- Comité 75 : Paris Foot WE n° 14
- Comité 92 : Coup Envoi n° 15 et 16
- Comité 94 : Avant-Centre n° 12
- Comité 78 : Bulletin Foot n° 16
- Comité 93 : Lien n° 18

Contacts	Numéros	Horaires
Secrétariat Commission et Gestion : Jean Paul HATTERER	01 48 31 12 59 jphatterer@fsgt93.fr	Tous les mardis à partir de 17H00/17H30 jusqu'à 20H00
S/c des arbitres : Fred SAFRAOUI – Marc HALLIDAY	01 48 31 12 59	
S/c des litiges : Jean Pierre JOLY – René RIZZO	01 48 31 12 59	

MESSAGE A TOUTES LES EQUIPES AFFILIEES AU COMITE 93

L'assemblée générale des clubs affiliés aura lieu le mardi 15 mars à 18h30 au siège du Comité, 165 rue de Paris à Bobigny : présence obligatoire (voir article 32 du règlement).

Les principaux points abordés seront :

- Bilan du fonctionnement mis en place cette saison
 - Quelles difficultés rencontrées par les équipes et quelles solutions trouvées
 - Comment préparer la saison 2022/2023 à partir du bilan
 - Autres points à définir
- Pour permettre à la Commission de réaliser une bonne gestion des championnats, les clubs sont priés de bien vouloir enregistrer le résultat de leur rencontre dans les 48h après son déroulement (ex. rencontre du samedi, obligation de saisie jusqu'au dimanche soir).

- L'envoi de la copie électronique de la feuille de match doit être réalisé par le club vainqueur ou le club recevant en cas de résultat nul dans le même délai à l'adresse de messagerie accueil@fsgt93.fr . Il n'est plus nécessaire d'effectuer un envoi par courrier, par contre il est demandé au club chargé de l'envoi de conserver l'original jusqu'à la fin de la saison.

2. Commission Interdépartementale

Séance du mercredi 22 février 2022 au Comité de Seine St Denis

Présents :

Comité FSGT 78 :	PUGLISI René
Comité FSGT 75 :	LOUSTAU Jean-Jacques - LAVILLE Pascal - MOUTON Cédric - CHEVAU David
Comité FSGT 92 :	CHOK Imed - ZAGO Philippe
Comité FSGT 93 :	HATTERER Jean-Paul
Comité FSGT 94 :	RIGAUX Pascal - GIBEAU Alain - DELTEIL Florence
Ligue IDF :	BOUTTEAU Jean-Michel - HELIE Tom - BOURGOIN - Gérard - CALERO Antonio

Ordre du jour :

Point déroulement championnats [classement 1er phase – Forfaits généraux - engagement ...]

Point info coupe A Delaune (arbitres IDF - délégués)

Organisation des coupes régionales (tirages)

Organisation des AG de mi-saison

Règlement : Application de l'article 32 (Obligation arbitre)

Article 38 : Procédure anti-violence : travail pour adapter/actualiser la procédure

Tenues d'arbitre : Suite inter du 16/12

Formation / suivi arbitres : Suite du 16/12

Info/suivi : Info B.A.R. et RGPD

Point déroulement championnats [classement 1ere phase – Forfaits généraux - engagement ...]

Une note sur la situation des différents groupes de championnat a été adressée à tous les Comités afin de préparer cette séquence.

Après étude de chaque groupe, échanges et précisions, la situation présentée est validée.

Le samedi après-midi un décalage dans la sortie des calendriers de la seconde phase est à prévoir compte tenu de matchs en retard en raison de cas Covid.

Un contact doit être pris avec l'équipe AS ISSY PARIS SUD 92 pour faire un point sur leur terrain et les indemnités d'arbitre afin de vérifier leur possibilité de participer à la seconde phase.

Article 42 : Sanctions générales : Précisions match perdu par pénalité

Dans l'article 42, il est fait mention à plusieurs reprises de match perdu par pénalité. Il est précisé, comme à l'article 22, le match perdu par pénalité :

Club(s) fautif(s) : 0 point, 0 but

Club non fautif : 3 points et nombre de buts marqués sur le terrain au moment de l'arrêt du match, avec un minimum de 3 buts

A Paris, 2 équipes sont intéressées pour rejoindre le championnat du samedi après-midi : confirmation le vendredi 5 février.

La position retenue lors de la réunion du 16 décembre 2021 au sujet des titres de champion et du trophée des champions est confirmée : les titres de champions 2022 et les places qualificatives pour le trophée des champions 2023 seront attribués à l'issue de la seconde phase des championnats (fin de saison). Aucun titre de champion ne peut être décerné à l'issue du brassage.

Point info coupe A Delaune (arbitres IDF - délégués)

Il y a 9 rencontres à couvrir au niveau IDF (3 pour le 94 – 5 pour le 75 – 1 pour le 93)

Proposition du Comité 93 :

Les Comités 92, 93 et 94 fourniront 2 doublettes et le Comité 75, 3 doublettes

Désignation des doublettes sur le match de championnat précédent (18 au 21/02/23) afin que quelques automatismes se mettent en place.

Les collectifs d'arbitre se réuniront le mardi 8 février à 18h en visio.

Délégués

Les Comités qui désignent les arbitres seront également en charge de désigner un délégué (3^{ème} arbitre)

La question de l'indemnité du délégué est à clarifier avec la CFA (50 % IDF et 50 % CFA)

Organisation des coupes régionales (tirages)

Les tirages sont en ligne, les clubs ont été informés.

Les rencontres sont à jouer du 25 au 28 février 2022.

Les collectifs d'arbitres coordonnent les désignations lors de la réunion du 8 février.

Organisation des AG de mi-saison

Les AG de mi-saison auront lieu dans chaque comité entre le 8 et le 10 mars 2022.

L'ordre du jour « commun » est à définir. Nous y intégrerons la question d'un premier bilan de l'organisation de la saison et des transformations mises en place en raison de la crise sanitaire.

Règlement : Application de l'article 30 (Obligation arbitre)

Proposition d'appliquer le cas prévu pour les championnats du vendredi et lundi pour toutes les demi-journées, soit le retrait d'un point pour toutes les équipes (toutes les demi-journées et tous les groupes) qui ne satisferont pas à l'article 30. Cette disposition n'est valable que pour la saison 2021/2022.

Article 38 : Procédure anti-violence : travail pour adapter/actualiser la procédure

Le principe de la procédure anti-violence est d'aider les équipes qui ont des problèmes de comportement récurrents de violence et qui posent problème pour le bon fonctionnement des compétitions.

Cette procédure a pour but d'aider les clubs à trouver des solutions.

Nous proposons de mettre en place un groupe de travail pour préciser les conditions de mise en oeuvre de la procédure et des conditions de convocation.

Le Comité de Paris proposera une date de réunion afin de formaliser une nouvelle proposition pour la procédure anti-violence.

Tenues d'arbitre : Suite inter du 16/12

Pascal RIGAUX a rencontré le fournisseur des maillots.

Nous confirmons la nécessité de fournir un maillot pour les arbitres si nous souhaitons qu'ils puissent le porter.

Nous retenons le principe de faire une commande groupée pour fin mars, chaque comité pourrait avoir un stock minimum afin de fournir les nouveaux arbitres.

Formation / suivi arbitres : Suite du 16/12

Pas d'avancée sur le dossier

Le sujet sera abordé lors d'une réunion des responsables d'arbitre (après le 11 mars)

Pour mémoire :

- Faire un groupe de travail pour étudier la validation des 12 premiers candidats :

- Vérifier les tests physiques

- Vérifier les rencontres faites

- Mettre en place la supervision

Info/suivi :

Info B.A.R. (rappel)

Chaque comité envoie la liste des membres potentiels à la ligue (mettre Alain Gibeau en copie) pour validation par la direction de la ligue.

RGPD

Le Comité 92 doit faire une proposition d'action à mener pour se mettre en conformité.

L'article 15 - Clubs à équipes multiples

La liste déposée en novembre est valable pour toute la saison

Information

L'équipe USMT CRETEIL ST MAUR a saisi le CNOSF pour une demande de conciliation.

L'équipe conteste d'une part, la décision de la commission fédérale activité football de faire débiter la phase finale de la coupe de France Auguste DELAUNE à compter des 16èmes de finale et d'autre part le classement de la phase qualificative régionale de la coupe de France Auguste DELAUNE du samedi matin.

La conciliation aura lieu le vendredi 11 février 2022.

Prochaine réunion : Jeudi 24 mars 2022 à 18h30 à Paris

3. Gestion des Championnats

PV du mardi 01 mars 2022

Courriers des clubs

Néant

La Commission rappelle aux équipes qu'une rencontre de foot à 11 doit se dérouler obligatoirement avec un ou deux arbitres (officiels ou bénévoles) et avec deux arbitres assistants s'il n'y a qu'un arbitre de champ. Les articles 24 et 25 du règlement définissent les modalités de l'arbitrage, en particulier en cas d'absence d'un arbitre officiel.

Programmation des matches remis

SM VETERANS A - MATCH(S) A JOUER LE SAMEDI 05 MARS 2022		
Journée n°9	ES CHEMINOTS COLOMBES B / SCIENCES PO MEN IN BLACK	N.Mandela - 9h00 - Garenne Colombes

SM VETERANS A - MATCH(S) A JOUER LE SAMEDI 16 AVRIL 2022		
Journée n°1	SCIENCES PO MEN IN BLACK / AS COMMUNAUX DE PANTIN A	J.-P.Wimille - 11h - Paris 16ème
Journée n°1	CM AUBERVILLIERS E / CM AUBERVILLIERS D	A.Delaune - 9h00 - Aubervilliers

SM VETERANS A - MATCH(S) A JOUER LE SAMEDI 30 AVRIL 2022		
Journée n°2	ES CHEMINOTS COLOMBES B / CM AUBERVILLIERS E	N.Mandela - 9h00 - Garenne Colombes
Journée n°6	CLUB 92 CMCAS / FC ZARSA B	N.Mandela - 11h00 - Garenne Colombes

SM VETERANS A - MATCH(S) A JOUER LE SAMEDI 07 MAI 2022		
Journée n°3	ASCO RUEIL B / AS COMMUNAUX DE PANTIN A	N.Mandela - 9h00 - Garenne Colombes
Journée n°6	CLUB 92 CMCAS / FC ZARSA B	N.Mandela - 11h00 - Garenne Colombes

Résultats validés Championnat

SM GROUPE B - Journée n°1 - samedi 19 février 2022		Scores	Observations
AS GO WEST	RAPID VAL DE MARNE	4 - 1	

SM VETERANS A - Journée n°3 - samedi 19 février 2022		Scores	Observations
SCIENCES PO MEN IN BLACK	CM AUBERVILLIERS E	6 - 1	
ASC BNP PARIBAS CTIP	UMASSAC B	0 - 3	
TITANES CHILE FC	MBDA SPORT B	Reporté	

LS GROUPE B - Journée n°1 - lundi 21 février 2022		Scores	Observations
AGATHA STRONGBOLY	RC BONDY	3 - 0 F	
AS FOOT Ô COEUR	AJ LA NOUE C	FPN	feuille de match réclamée pour le 08/03, sinon perdu par pénalité aux équipes

Unités administratives

Equipes	championnat	date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
AS GO WEST	SM - B	19/02/2022	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	3
AS GO WEST	SM - B	19/02/2022	Feuille de match incomplète (1 UA)	3
CM AUBERVILLIERS E	SM - VA	19/02/2022	Feuille de match incomplète (1 UA)	17
SCIENCES PO MEN IN BLACK	SM - VA	19/02/2022	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	7
SCIENCES PO MEN IN BLACK	SM - VA	19/02/2022	Feuille de match incomplète (1 UA)	7

Sanctions Championnat

DIV	Date	NOM du joueur	N° Licence	CLUB	C	US
SM - B	19/02/2022	LAGAE PABLO	898011	AS GO WEST	Jaune	1
SM - VA	19/02/2022	BENMEDES TARAK	55798065	FC ZARSA B	Jaune	1

4. Arbitres

PV du mardi 01 mars 2022

Présents : le Bureau des arbitres

Les désignations des arbitres officiels ne sont plus publiées dans les bulletins, les clubs peuvent consulter leur espace réservé sur le site des foots pour connaître le nom de l'arbitre désigné sur leur rencontre, mais aussi suivre l'activité de leur arbitre référent.

Formation d'arbitres

Les commissions départementales de foot à 11 organisent des formations à destination de leurs adhérents qui souhaitent acquérir une connaissance des règles et lois du jeu.

Ces formations sont organisées en distanciel (connexion à un ordinateur) ou en distanciel et présentiel.

Les informations et modalités d'inscription sont disponibles à la page d'accueil du site des foots (www.footfsgtidf.org)

Merci aux responsables et correspondants des clubs de diffuser largement cette information vers leurs joueurs.

Indemnités d'arbitrage dues par les clubs

DJ	Nom du club	Arbitre	Montant	Date match	Date limite
DM	AF BRAGADAS	EUGENE	50,00 €	17/10/2021	02/11/2021
VS	AS PARIS NORD	BATHILY	25.00 €	12/11/2021	24/12/2021

5. Commission de discipline

PV du mardi 01 mars 2022

Présents : René RIZZO - Daouda BATHILLY - Madani CHAOUICHE - Alain DELPORTE - Jean Pierre JOLY
Excusés :

Néant

Les suspensions en cours

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	LS	ES CHEMINOTS COLOMBES A	HENANOU OMAR	876503	Oui	Oui	22/11/2021	22/04/2022	Suspendu pour 5 mois
75	VS	LOS MENORES FC	RIZO MUNOZ BRANDON ALBERTO	55766763	Oui	Oui	14/12/2021	14/01/2023	Suspendu pour 13 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	DM	FC GENCITY	CHAKLI YOUSSEF	879262	Oui	Oui	14/12/2021	14/04/2022	Suspendu pour 4 mois
75	VS	COLOMBIA FOOT	GRISALES LOPEZ ERMINSON	55768158	Oui	Oui	21/01/2022	21/10/2022	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
92	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	NESSAUR VALDEMIRO JUNIOR	934829	Oui	Oui	28/01/2022		Suspendu pour 2 matchs [Article 43 - Tab A Ligne 3]
92	VS	FC CHOISY LE ROI VS	BOUDJEMAI YAZID	818102	Oui	Oui	25/02/2022		Suspendu, en attente de décision
78	SM	USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	Oui	Oui	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
93	SM	LES PIEDS CARRES FC	DIANI MOUSSA	859799	Oui	Oui	11/12/2021	10/06/2022	Suspendu pour 6 mois
93	SM	USMT AUBERVILLIERS	URSULE CARL	55765286	Oui	Oui	26/02/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94	SA	AS MALGACHE A	FILAHARA NORBERTHINO	680284	Oui	Oui	15/09/2020	15/06/2022	Suspendu pour 21 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	JS	FCV2M	FURCY ALEXANDRE	55764683	Oui	Oui	16/10/2020	15/10/2023	suspendu 36 mois Acte entraînant une blessure avec ITT supérieure à 5 jours
94	DM	FC ZARSA A	BATHILY ADAMA	55728138	Oui	Oui	21/11/2021	21/03/2022	Suspendu pour 4 mois [article 44 A 9]
94	SA	BLANKOK UNITED	AKKAL NADIR	684301	Oui	Oui	04/12/2021	04/03/2023	Suspendu pour 15 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	SA	CS CHILI	HASSANI MOHAMED	907570	Oui	Oui	11/12/2021	11/04/2022	Suspendu pour 4 mois [article 44 B 21]
94	ME	GALACTICS AZZURI	DUBOIS CHARLES	55763843	Oui	Oui	22/12/2021		2 matchs fermes assorti d'un sursis de 2 mois pour bousculade volontaire
94	ME	FC CHOISY LE ROI D	BOUGHRARA MOUNIR	863580	Oui	Oui	22/12/2021		Suspendu pour 2 matchs fermes assortie de 2 mois de sursis
94	ME	FC CHOISY LE ROI D	BOUDJEMAI YAZID	818102	Oui	Oui	22/12/2021		Suspendu pour 3 matchs assorti d'un sursis de 4 mois

94	DM	AOP BEZONS	BARRETO DYLAN	820032	Oui	Oui	16/01/2022	16/10/2022	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	JS	AS ESTORIL 7	AMRANI FARIS	868645	Oui	Oui	07/02/2022	07/04/2022	Suspendu pour 2 mois
94	LS	MAJESTICS UNITED	BACHELET DAMIEN	55504500	Oui	Oui	07/02/2022		suspendu jusqu'à comparution
94	LS	MAJESTICS UNITED	BACHELET MATHIEU	811256	Oui	Oui	07/02/2022		suspendu jusqu'à comparution
94	LS	MAJESTICS UNITED	BENSMAN JIBRIL	813487	Oui	Oui	07/02/2022		suspendu jusqu'à comparution
94	LS	MAJESTICS UNITED	TRAORE BABA	831075	Oui	Oui	07/02/2022		suspendu jusqu'à comparution
94	LS	MAJESTICS UNITED	YATTE YAHYA	55766289	Oui	Oui	07/02/2022		suspendu jusqu'à comparution
LIF	SA	TIMMY	DIALLO ALASSANE	901921	Oui	Oui	04/12/2021	04/04/2022	Suspendu pour 4 mois [article 44 A 16]
LIF	SA	AS GREVES COLOMBES	BETKA MOHAMED	35465	Oui	Oui	29/01/2022	29/03/2022	Suspendu pour 2 mois [Article 44 Tableau B Alinéa 23]
LIF	SA	TIMMY	DOUMBIA LANCINE	902057	Oui	Oui	19/02/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94		AS VIMARANENSES	MATEUS OLIVIER	55766276	Oui	Oui	12/06/2019	12/03/2022	24 mois fermes
94		AS VIMARANENSES	PIERRE FRANCOIS	501963	Oui	Oui	12/06/2019	12/03/2022	24 mois fermes
75	DM	TEAM AUTREMONDE 11	BENZITOUNI MOHAMED	909244	Oui	Oui	24/10/2021	24/04/2022	Suspendu pour 6 mois [article 44 A 11]
94	DM	MAJESTICS UNITED	GERNET DYLAN	55672533	Oui	Oui	07/12/2021	07/01/2023	Suspendu pour 13 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	DM	MAJESTICS UNITED	NEROVIQUE YOHAN	815406	Oui	Oui	07/12/2021	07/01/2023	Suspendu pour 13 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	DM	MAJESTICS UNITED	MAHI WALID	899805	Oui	Oui	03/02/2022		suspendu jusqu'à comparution
94	DM	MAJESTICS UNITED	BOUANDAS AISSAM	866430	Oui	Oui	03/02/2022		suspendu jusqu'à comparution
94	DM	MAJESTICS UNITED	CHAOUCH ANISS	55637247	Oui	Oui	03/02/2022		suspendu jusqu'à comparution
94	DM	MAJESTICS UNITED	ZOUBA RAYANE	897498	Oui	Oui	03/02/2022		suspendu jusqu'à comparution
94	DM	MAJESTICS UNITED	TRAORE MOUSSA	897497	Oui	Oui	03/02/2022		suspendu jusqu'à comparution
94	DM	MAJESTICS UNITED	SIONIS SAMY	360112	Oui	Oui	03/02/2022		suspendu jusqu'à comparution
94	DM	MAJESTICS UNITED	SUDAC ADAM	897500	Oui	Oui	03/02/2022		suspendu jusqu'à comparution